

VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement

Volume 10 numéro 2 | septembre 2010

L'agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des villes et des communautés

Dossier : L'agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des villes et des communautés

Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers

ERIC DUCHEMIN, FABIEN WEGMULLER ET ANNE-MARIE LEGAULT

Résumés

Français English

Depuis plus de 30 ans différentes expériences en agriculture urbaine (AU) ont eu lieu à Montréal (Québec, Canada). Le programme des jardins communautaires, géré par la Ville, et 6 jardins collectifs, gérés par des organisations communautaires, sont examinés dans le cadre de cet article. Ces expériences visent différents objectifs dont la sécurité alimentaire, la sociabilisation et l'éducation. Ceux-ci évoluent au niveau temporel mais se différencient aussi géographiquement (quartiers). Il en ressort que les initiatives en AU à Montréal s'avèrent un lieu de production de légumes non négligeable, un lieu de sociabilisation et d'éducation favorisant un développement social individuel et collectif des quartiers ayant une forte présence de population économique défavorisée.

For over 30 years, different urban agriculture (UA) experiments have been undertaken in Montreal (Quebec, Canada). The Community Gardening Program, managed by the City, and 6 collective gardens, managed by community organizations, are discussed in this article. These experiments have different objectives, including food security, socialization and education. Although these have changed over time, they have also differed depending on geographic location (neighbourhood). The UA initiatives in Montreal have resulted in the development of a centre with a significant vegetable production and a socialization and education environment that fosters individual and collective social development in districts with a significant economically disadvantaged population. The various approaches attain the established objectives and these are multi-dimensional tools used for the social development of disadvantaged populations.

Entrées d'index

Mots-clés : agriculture urbaine, éducation, Montréal, production alimentaire, sociabilisation

Keywords : education, food production, Montreal, sociabilization, urban agriculture

Lieux d'étude : Amérique du Nord

Notes de la rédaction

Cet article est une version légèrement remaniée d'un texte publié en version anglaise dans la revue *Field Actions Science Reports* : E. Duchemin, F. Wegmuller and A.-M. Legault, 2008, *Urban agriculture : multi-dimensional tools for social development in poor neighbourhoods*, *Field Actions Science Reports*, vol. 1, [Online], URL : <http://factsreports.revues.org/index113.html>

Texte intégral

Introduction

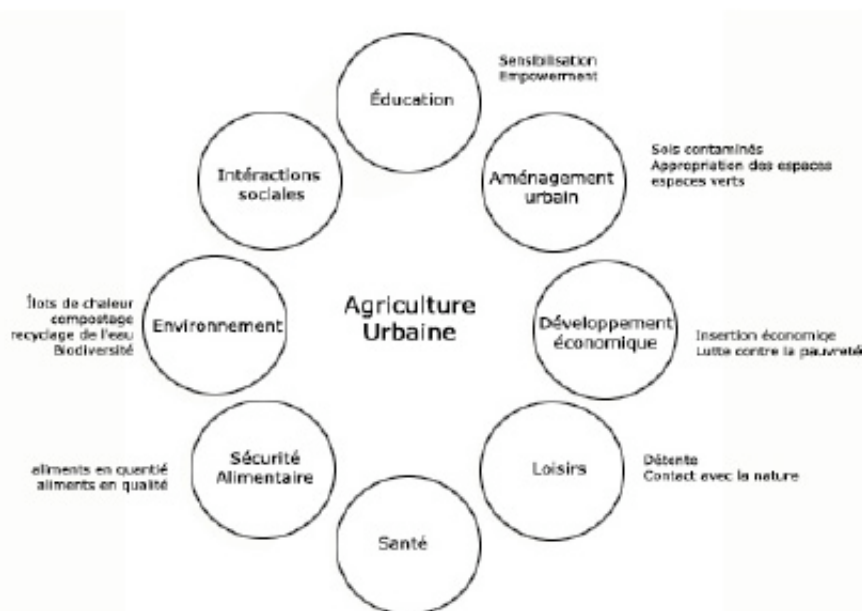
- 1 Parmi les mesures qui tendent à réduire la pauvreté et favoriser le développement social et économique, il a été démontré que l'agriculture urbaine¹ joue un rôle important dans les pays en développement (Smit et al., 1996 ; Mougeot, 2006). Bien que celle-ci soit encore souvent considérée comme une activité temporaire ou marginale ne conduisant pas à un développement urbain durable, l'agriculture urbaine (AU) améliore la situation économique ainsi que la santé de familles pauvres et vulnérables, et plus spécifiquement des femmes et des enfants.
- 2 D'après Smit et al. (1996), 800 millions de personnes pratiquent l'AU à l'échelle mondiale. 200 millions d'entre elles feraient de la production marchande et 150 millions seraient employées à plein temps. Celles-ci produiraient approximativement 15 % des denrées alimentaires mondiales. Bien que fortement présentes dans les pays en développement, les personnes pratiquant l'AU sont aussi présentes dans les grandes villes des pays industrialisés tel que New York, Chicago, Berlin, Montréal, Toronto et Vancouver. À Berlin ils seraient 80 000, tandis qu'à New York il y aurait 1000 jardins communautaires sur des terres publiques. A Boston, le Boston Natural Areas Network tant qu'à lui s'occupe de plus de 150 jardins communautaires regroupant plus de 10 000 personnes (Boston Natural Areas Network, 2008).
- 3 L'AU, combine les questions agricoles et celle relevant de l'aménagement de la ville. Elle influence directement ou indirectement différents aspects de la qualité de vie des habitants. L'agriculture en zone urbaine est généralement perçue comme une ressource qui contribue à la sécurité alimentaire à l'échelle familiale et communautaire et à l'amélioration des conditions dans les quartiers défavorisés dans les pays en développement et dans les pays industrialisés.
- 4 Dans le présent article nous décrivons différentes approches d'intervention réalisées grâce au programme des jardins communautaires de la ville de Montréal (Québec, Canada), et de 6 associations de jardins collectifs. Nous présenterons ensuite différents résultats et observations découlant de ces initiatives de développement social et communautaire. Nous ferons finalement un retour sur les résultats et soulèverons différents défis et enjeux afin de conserver et développer de tels programmes dans des quartiers défavorisés dans des pays industrialisés. Selon les projets d'interventions analysés ici, l'AU représente, par ses différentes actions d'éducation et d'empowerment, un outil de développement social et économique dépassant les seules questions de

production et de sécurité alimentaire.

Méthodologie d'intervention et d'analyse

- 5 L'AU s'inscrit dans la lutte à l'insécurité alimentaire² des populations urbaines vulnérables, et souvent pauvre, la justice alimentaire³ et dans la mise en place d'une ville viable en offrant des solutions concrètes et applicables aux problèmes soulevés par le contexte urbain (Mougeot, 2006 ; Reyburn, 2006). Dans ses différents cadres d'analyse, les différentes sphères d'intervention de l'AU sont l'éducation (sensibilisation, empowerment personnel et politique), le développement économique et la lutte contre la pauvreté (Bhatt et Kongshaug, 2005 ; Bobyns, 2004 ; Boulianne, 2001 ; Izquierdo, 2007 ; Small, 2007 ; Henn, 2000), la sécurité alimentaire abordant auto-suffisance alimentaire (Bhatt et Kongshaug, 2005 ; Bobyns, 2004 ; Ellis et Sumberg, 1998), les loisirs en offrant espace de détente et contact avec la nature (Daclon Bouvier et Sénécal, 2001 ; Daclon Bouvier, 2001), les interactions sociales ((Bergeron et al, 2002 ; Daclon Bouvier, 2001), la santé en permettant l'activité physique en plein air et des aliments de qualité (Milligan, Gatrell et Bingley, 2004), l'aménagement urbain par l'appropriation citoyenne des espaces vacants et finalement l'environnement incluant la défense de la biodiversité urbaine et le flux de matière et d'énergie au sein de l'écosystème urbain (Gaston, 2005 ; Reyburn, 2006 ; Warren, Lerman et Charney, 2008) (Figure 1).

Figure 1. Les différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'AU en terme de développement économique, social et environnemental.



- 6 La présente évaluation s'appuiera principalement sur les sphères d'intervention de l'AU associées au développement social. Cette analyse préliminaire se basera sur différentes expériences effectuées dans l'ensemble de la ville de Montréal. Les données présentées ont été récoltées par le biais de sondage distribué en 2008 et 2009 par les organisations dans les jardins collectifs (une centaine de répondants), et dans des nombreux jardins communautaires (455 répondants analysés), par des entrevues semi-

dirigées (12 entrevues) et par de l'observation participative.

Description des projets

Jardins collectifs

- 7 Bien qu'ils se soient regroupés dans un réseau appelé le regroupement des jardins collectifs du Québec, il n'existe pas, un programme structuré et homogène pour les jardins collectifs de l'île de Montréal. En 2008, Sur l'île de Montréal, il y aurait un minimum de 9 associations animant 42 jardins collectifs (Lebedeva, 2008). Ensemble, ils représenteraient une superficie d'environ un hectare et regrouperaient 2 000 participants. En 2010, le nombre de jardins collectifs étaient au nombre d'environ 75 (CRAPAUD, 2010). Chaque association est autonome et détermine son mode de fonctionnement et sa structure associative. Les 6 jardins collectifs que nous présentons dans le cadre de cet article⁴ sont très différents les uns des autres, mais tous ont pour objectif le combat à l'insécurité alimentaire, l'éducation et l'autonomisation (empowerment). Certains sont associés à des organismes de dépannage alimentaire, de cuisine collective, de santé ou encore font partie intégrante d'un organisme offrant un éventail de services sociaux (Tableau 1). Ainsi, Action Communterre distribue 27 % de la récolte de ses jardins à des organismes de services sociaux. En plus d'encadrer la production de fruits et légumes par des citoyens, les organismes donnent de nombreux ateliers d'éducation sur l'horticulture, l'alimentation et la cuisine. Par exemple, en 2007 Nutri-Centre Lasalle a donné 432 ateliers.
- 8 Le nombre de personnes avec des revenus modiques ou encore vivant de l'insécurité alimentaire est variable d'un jardin collectif à l'autre. Selon les données disponibles les jardins d'Action Communterre regroupent 20 % de personnes vivant de la précarité alimentaire, tandis que les jardiniers de l'Action concertée en sécurité alimentaire de Pointe Saint-Charles seraient entre 56 % (en 2007) et 60 % (en 2008) à avoir des revenus familiaux en-dessous de 20 000\$⁵. En ce qui concerne Les jardins collectifs de la Maisons de Villeray, les données colligées par les responsables montrent, que sur les répondants au questionnaire, 62 % avait un revenu inférieur à 18 000\$ en 2008, 55 % en 2007 et 51 % en 2006. Une autre étude relevait que 40 % personnes interrogées dans 2 jardins collectifs montréalais avaient des revenus inférieurs à 20 000\$ (Daclon-Bouvier, 2006).

Tableau 1. Caractéristiques des différents projets

	Jardins	Organisme gestionnaire	Nombre de jardins	Type de culture	Organisation
Jardins communautaires	98 organismes sans but lucratif	Ville de Montréal	98	En terre	Organismes autonomes dédiés l'AU dont la gestion est chapeauté par les différents arrondissements de la Ville de Montréal. Le programme de la ville vise l'accès à

					des superficies de culture.
Jardins collectifs	Jardins Collectifs de Notre-Dame de Grâce	Action Communiterre	11	Agriculture sur les toits et en Terre. Arbres fruitiers	Organisme ayant pour mandat l'éducation environnementale, l'AU et la sécurité alimentaire au sein du quartier Notre-Dame-de-Grâce de Montréal.
	Jardins collectifs de Villeray	Maison de Quartier de Villeray	17	Bacs/sols, en terre Arbres fruitiers	Projet intégré à un organisme visant à contrer l'insécurité alimentaire de la population défavorisée, en mettant, entre autre, à leur disposition des cuisines collectives, du dépannage alimentaire et des groupes d'achat collectif
	Jardins collectifs de Pont Saint-Charles	ACSA Pointe Saint-Charles	1 *	Toits, en terre, Arbres fruitiers	Projet géré par une table regroupant un organisme de cuisines collectives et de sécurité alimentaire, un organisme en santé et service sociaux et un organisme en environnement
	Jardins Collectifs de Rosemont	Bouffe-Action	5	en terre	Projet intégré à un organisme visant à contrer l'insécurité alimentaire de la population défavorisée, en mettant, entre autre, à leur disposition des cuisines collectives, du dépannage alimentaire et des groupes d'achat collectif.
	Jardins	Nutri-Centre	1	Bacs, En	Projet géré par un

	collectif de LaSalle	LaSalle		terre	organisme qui s'occupe d'éducation et de prévention en sécurité alimentaire.
	Jardin collectif La Croisée de Longueil	La Croisée de Longueil	1	En terre, en serre,	Autonome, organisme qui gère aussi un projet d'insertion sociale par la formation à l'horticulture, un camp e jour d'été pour les enfants de 5 à 12 ans et des activités para-scolaires.

Programme des jardins communautaires

- 9 L'évolution du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal peut être divisée en trois vagues (Bhatt et Kongshaug, 2005). La première s'inscrit dans la crise énergétique des années 70 pendant laquelle la sécurité alimentaire est la motivation première de pratiquer le jardinage. Le premier jardin communautaire à Montréal a été créé en 1974 par un mouvement populaire et constitue le point de départ d'un développement rapide du phénomène qui dans l'année 1981 s'étend à 43 jardins communautaires. En 1985, la ville de Montréal a remanié son programme pour définir une politique claire en termes d'établissement et réalisation des jardins (Daclon Bouvier, 2001). Dès lors le programme des jardins s'inscrit au sein du Service des sports, des loisirs et du développement social de la Ville. Une troisième vague se dessine depuis 1997, créant la stagnation voire la disparition du nombre des jardins communautaires. (Bhatt et Kongshaug, 2005 ; Pedneault et Grenier, 1996). En 2008, le programme regroupe 98 jardins pour un total de 8 459 parcelles. La ville de Montréal estime qu'environ 12 000 à 15 000 personnes sont impliquées, directement ou indirectement, dans le programme de jardins communautaire de la ville (Pedneault A., pers. comm.).
- 10 Les jardins du programme sont semi-autonomes et gérés conjointement par 2 représentants locaux de la ville de Montréal (un agent de développement et un horticulteur) et un comité de citoyens- jardiniers représenté dont la tâche est la gestion et l'animation du jardin. Les membres de ce comité sont élus à chaque début de saison. Les jardins sont divisés en jardinets de 18 m² mis à disposition de jardiniers qui peuvent les cultiver soit individuellement en famille ou en co-jardinage de 2 personnes. Les règles de jardinage et de gestion sont dictées par le programme de la ville et appliquées par les représentants de la ville et du jardin. Bien que tous les jardins ont une même structure et doivent appliquer la même réglementation, il n'existe pas de lien entre eux et aucun réseautage.
- 11 Dans le cadre des résultats disponibles, il apparaît que les personnes à revenu modique (revenu familiale inférieur à 20 000\$) représenteraient entre 27 % et 61 %, selon les jardins, de la population des jardins communautaires. Cette population représente 27 % dans le Jardin Delorimier, 27 % dans le Jardin Saint-Sulpice, 36 % dans le Jardin Saint-Christophe, 61 % dans le Jardin Sainte-Marie, 43 % dans le Jardin

Saint-Eusèbe et 47 % dans le Jardin Mederic-Martin. Nous présentons ici des données préliminaires mais qui sont cohérentes avec le tissu social des quartiers en question (CGTSIM, 2008). Dans les quartiers avec une forte population défavorisée on retrouve une plus importante proportion de cette tranche de la population dans le jardin, sans exclusion du reste de la population favorisant ainsi une mixité sociale.

Résultats

Les jardins : des lieux de production maraichère pour une sécurité alimentaire

- 12 Tel que défini précédemment l'un des objectifs des programmes d'agriculture est de diminuer l'insécurité alimentaire dans les quartiers défavorisés. Cette réalité est très bien illustrée par le cas de Moscou où le nombre de familles produisant des fruits et légumes est passé de 20 % en 1965 à 70 % en 1990 (Smit et al, 1996), en lien les bouleversements politiques et économiques de cette époque. L'insécurité alimentaire réfère à l'accès des fruits et légumes en quantité mais aussi en qualité. En outre, l'étude de Daclon Bouvier (2001) relève que l'apport alimentaire représente la motivation principale pour 30 % des personnes ayant un revenu de moins de 20 000\$.
- 13 En ce qui concerne la qualité les jardins collectifs promeuvent l'agriculture biologique en excluant les intrants chimiques, autant au niveau des engrais que de la gestion des insectes et maladies. Pour le programme des jardins communautaires une approche d'agriculture biologique est souhaitée mais uniquement les intrants chimiques pour la lutte aux insectes et maladies sont bannis. Quoi qu'il en soit dans ce dernier cas la qualité des légumes ne peut être moindre que celle se trouvant dans les marchés ou supermarchés. Nonobstant la question des sols contaminés sur laquelle nous reviendrons en discussion. Mais que ce soit pour les jardins collectifs ou les jardins communautaires un suivi à ce niveau est effectué et cette question représente surtout un enjeu pour le développement d'initiatives en AU.
- 14 Dans le cadre des différents jardins examinés on remarque que les différents projets de jardins collectifs fournissent entre 7 kg et 28,5 kg de légumes frais, pour une moyenne autour de 16 kg par personnes (tableau 2). Cet apport se fait uniquement durant la saison estivale se situant entre la mi-juin et la fin octobre, soit durant environ 5 mois. Par ailleurs, les rares résultats disponibles pour les jardins communautaires ou individuels montrent une production plus importante se situant entre 27 kg et 87 kg par personne. Puisqu'un canadien moyen mange annuellement 40,5 kg de légumes frais (excluant les pommes de terre) (Elward et al., 2005), la production moyenne pesée dans les jardins collectifs (16 kg/personne) sur 18 semaines représente un apport hebdomadaire de 0,88 kg, soit un apport normal pour l'alimentation en légume frais d'un adulte canadien. En incluant les pommes de terre (qui ne sont pas cultivées dans les jardins collectifs et communautaires), nous parlons de 70 % de l'apport annuel en légume frais d'un adulte canadien.
- 15 En ce qui concerne la quantité de légume frais produit par superficie elle se situe entre 0,3 kg/m² à 5,4 kg/m² (tableau 2). Montrant encore des écarts entre les jardins et les approches en AU (jardins communautaire et jardins collectifs). Toutefois, notons que ces résultats sont préliminaires et qu'ils existent très peu de résultats pour les jardins communautaires (1) tandis que les données disponibles pour les jardins collectifs représentent 35 jardins.

- 16 Les écarts observables entre les différents jardins collectifs au niveau de la production par superficie dépendent grandement de l'intensité de la culture et du stade de développement de certains jardins. En ce qui concerne la quantité produite par personne cela est lié à des décisions organisationnelles ou de terrain sur le type de culture utilisé (en bac, permaculture, etc.) ou encore par l'organisation du travail dans le jardin. Certaines associations préconisent une seule cueillette par semaine, réduisant de ce fait la production des plans. Certains jardins, favorisant les questions de sociabilisation et d'éducation, ne permettent pas le travail en tout temps et favorise le travail d'équipe à période fixe repoussant souvent des tâches agricoles à la semaine suivante. D'autres permettent au contraire le travail en tout temps et engagent un horticulteur dont le travail spécifique est d'assurer la production et l'entretien des jardins à l'extérieur des périodes de travail collectives. D'autres préconisent une forte présence au niveau du quartier par une implantation spatiale importante et une grande superficie de culture, produisant peut-être moins, mais ayant un impact plus important au niveau de l'aménagement et de l'animation urbaine.
- 17 Comparativement au taux de production maraîcher traditionnel, les données recueillies sur les différents projets se démarquent. Ainsi, Agriculture et Agroalimentaire Canada (2007) estiment que le taux de production par m² pour les légumes destinés au marché sans transformation est de 0,6 kg/m², nous basant sur les données de la Food and Agriculture Organization des Nations Unies (FAO) la production maraîchère par mètre carré au Canada serait de 0,38 kg/m², tandis que De Vries et al. (1997) évaluent qu'au niveau mondial se taux se situerait entre 0,15 et 0,57 kg/m² selon les régions. Le maximum étant en Asie de l'est et le minimum en Océanie. Avec des taux entre 0,3 et 5,4 kg/m² les projets d'AU à Montréal montrent leur potentiel productif.

Tableau 2. Production maraîchère dans le cadre des différents projets

Quartier	Nombre de jardins	Superficie (m ²)	Nombre de jardiniers (environ)	Quantité (kg)	Quantité par personne (kg/pers)	Quantité par superficie (kg/m ²)
<i>Jardin collectifs</i>						
Action communiterre	11	4 900	128	1545	12,1	0,3
Maison de Villeray	17	2 380	133	898	6,75	0,4
L'Action concertée en sécurité alimentaire de Pointe Saint-Charles	1 *	---	20	314	15,7	---
Jardins Collectifs de Rosemont	5	467,9	61	948,3	15,5	2,02
Nutri-Centre LaSalle	1	630	46	1311	28,5	2,08
La Croisée (Longueuil)	1	9 000	85	8 000	---	0,9
<i>Jardin communautaire ou individuel</i>						
Pointe Saint-Charles	communautaire	16	1 famille	39	39	2,4
Pointe Saint-Charles	individuel	8	1 famille	27	27	3,4
Pointe Saint-Charles	individuel	16	1 famille	87	87	5,4

- 18 *Jardin Dent verte, données non disponibles pour les 2 autres jardins du quartier.

Les jardins : des lieux d'appartenance et de sociabilisation

19 Un bon nombre de projets visant la sécurité alimentaire veulent aussi favoriser la participation sociale des personnes démunies (Bergeron et al, 2002). Cet objectif, qui fait l'objet de l'analyse qui suit, concerne le pouvoir de sociabilisation que l'activité de jardinage en milieu urbain engendre. En effet, selon certaines personnes impliquées dans les jardins collectifs, outre les résultats observés liés à la santé avec une meilleure alimentation et un accès à une saine alimentation à coût réduit, la participation à ce genre de jardins offre des moments privilégiés pour développer des capacités en relations humaines (Bergeron et al, 2002). Bien que directement le désir de socialisation ne semble pas être la raison première de pratiquer le jardinage communautaire (Daclon-Bouvier, 2001), il découle de cette activité des interactions qui, à la longue, finissent par apporter un cadre social enrichissant l'activité elle-même en offrant ainsi un réseau social aux participants dont l'importance est pertinente lorsque ces derniers font face à l'isolement. Selon les données colligées dans le cadre de cette étude et portant sur plus de 305 répondants, bien que la rencontrer des gens soit l'une des dernières raisons de pratiquer le jardinage, elle n'en demeure pas moins importante pour ceux-ci (2 sur une échelle de 4). Il émerge donc de l'AU une forme de développement social.

20 Nous pourrions dire que ce dernier se révèle en premier lieu à travers les interactions multiples interindividuelles qui régissent les relations entre les individus au sein des jardins. Parmi ces interactions, nous pouvons énumérer les nombreux échanges soulevés par la pratique du jardinage. En effet, Dans le cadre d'une étude portant sur les jardins communautaires de Montréal Daclon-Bouvier (2001) relève que 80 % des jardiniers interrogés déclarent faire régulièrement des échanges de conseils avec les autres jardiniers et trois répondant sur cinq affirment échanger ou donner des semences fréquemment. Nous pouvons aussi évoquer les 79 % d'entre eux qui donnent comme finalité à certains de leurs produits le don à leur famille ou à des amis extérieurs au jardin. En plus de ce type d'échanges, les dynamiques sociales inhérentes aux jardins communautaires sont alimentées par un désir et une réflexion de vouloir développer une vie collective et communautaire par le biais d'activités. Au travers la première lecture faite des résultats effectués dans le cadre de notre propre recherche basée sur des entretiens avec des jardiniers et des présidents de jardin dans trois jardins communautaires en ville de Montréal, il apparaît qu'un désir de développer une dynamique communautaire est perceptible. Comme le mentionne un des présidents de jardin : « *Aux nouveaux jardiniers c'est ce que je leur dis, on est comme cela, on essaie d'être une famille.* ». De plus, des activités comme « La fête des récoltes » ou des repas communautaires sont organisés afin de promouvoir, cette fois sciemment, une forme de dynamisme social. Ce dernier, intégré dans un contexte d'AU, s'avère d'autant plus pertinent qu'il interpelle des personnes d'origines, de statuts socio-économiques et d'âges variés (Daclon-Bouvier, 2001). Cette présidente de jardin le mentionne : « *C'est un endroit où plusieurs personnes se retrouvent, de toutes les classes sociales, pour cultiver des légumes, puis arriver à s'échanger des trucs, puis socialiser aussi. C'est juste un prétexte mais c'est une bonne manière de socialiser.* ». L'AU propose ainsi un contexte social dans lequel les jardiniers peuvent s'insérer à travers leur participation et dont l'importance s'avère, pour certains d'entre eux, d'une grande pertinence. Comme pour ce jardinier : « *Parce qu'ici, comme je l'ai dit, on rencontre des amis. Moi je suis un vieux monsieur qui vit tout seul.* ».

21 Il paraît donc que ce type de projet d'AU s'avère être « un moyen privilégié pour

développer un sentiment d'appartenance et un sentiment de propriété collective qui facilite les échanges non seulement au sein du groupe mais aussi entre le groupe et le reste de la communauté » (Bergeron et al, 2002) et ceci particulièrement pour les personnes devant faire face à un vide social, comme le sont souvent les personnes âgées, les personnes d'origines minoritaires et les personnes socio-économiquement défavorisées.

Les jardins : des lieux d'éduc-action

22 L'éducation est au cœur de la mission de nombreux organismes communautaires porteurs de projets de jardins collectifs urbains. Pourtant, très peu de recherches ont jusqu'à présent étudié la potentialité éducative de ces initiatives.

23 Les résultats préliminaires de deux études de cas⁶, nous permettent déjà de saisir l'importance de l'approche communautaire (communauté de lieu) de l'éducation portée par de tels projets. Fidèle à la proposition théorique de Villemagne (2005) concernant l'éducation relative à l'environnement en milieu communautaire urbain, l'expérience éducative dans les jardins collectifs apparaît intimement liée à l'action (développer des savoirs et savoir-faire à travers des projets communs) et au lieu (ancrage local). Mohand, animateur à Villeray mentionne : « La meilleure méthode est d'apprendre en travaillant, en jouant, en faisant quelque chose. (...) Donc le jardin c'est ça, un endroit pour respirer, pour jaser, pour travailler, pour apprendre, pour écouter l'autre, pour exposer ces émotions, pour tout faire. ». Ainsi, le jardin représente à la fois le contexte (milieu) de la situation éducative, son objet (quoi), une stratégie (comment), une approche et/ou un but.

24 De plus, les aspects collectifs et sociaux du projet de jardin influencent grandement ses fondements éducatifs. Selon Alain, jardinier à Villeray : « ...il y a tout un système de valeurs qui est là, en arrière de ça (le projet de jardinage). L'entraide, la solidarité, le respect, la dignité et le partage. C'est important. C'est ce qui fait en sorte qu'à un moment donné les gens embarquent. ». Ainsi, bien au-delà des aspects techniques et productifs de l'expérience de jardinage, ce projet espère amener les participants à développer une conscience sociale, communautaire et environnementale visant la déconstruction et transformation des réalités socio-écologiques harmonieuses (Sauvé 1997, Villemagne, 2005) vers un développement plus. Fidèle à cette vision, le rôle de l'animateur de chaque jardin est de favoriser l'appropriation d'une partie du processus d'apprentissage et du projet par les personnes elles-mêmes afin de renforcer le pouvoir-agir (l'empowerment) et l'engagement des participants.

25 Dès l'or, l'éducation dans les jardins collectifs de nature décentralisée doit être comprise comme un processus continu, complexe, constamment en évolution, et aux bénéfices tantôt conscientisés, tantôt inconscients. S'en dégage néanmoins une dimension politique⁷ incontestable, émergeant de la refonte des relations individu-communauté environnement amené par le jardinage collectif au cœur des quartiers où il s'installe. La poursuite des études de cas entamées viendra sans doute ajouter des dimensions à ces pistes de réflexions.

Enjeux et Défis

26 Contrairement aux villes du sud où l'AU a une vocation vivrière ou commerciale – comme l'agriculture traditionnelle (Smit et al, 1996 ; Mougeot, 2006), dans les villes des pays industrialisés, les objectifs affichés des projets en AU n'est jamais uniquement axée

sur la production maraîchère. Dans les projets le jardinage est aussi un prétexte à de l'action sociale (loisirs, éducation, réseautage, solidarité, autonomisation (empowerment), activité physique, activisme politique). Dans le cadre de cet article, différents de ces éléments ont été clairement identifiés comme des résultats des interventions.

27 Dans une ville comme Montréal, on constate que l'apport en aliments frais destinés à la consommation individuelle par l'AU est loin d'être négligeable et mérite d'être étudié de plus près. On remarque aussi qu'il existe un potentiel de développement de parcelles cultivées malgré les enjeux reliés à la densité urbaine (dans un contexte où la tendance est à la re-densification des quartiers centraux). Dans un tel cadre, une question intéressante à se poser c'est ce que représente la production alimentaire, l'apport brut en aliment frais pour les citoyens, par rapport à tous les autres avantages présumés ou avérés (voir figure 1) de l'AU pour le développement sociale et économique des quartiers urbains défavorisés dans les pays industrialisés et en développement. Il est possible que l'on surestime (dans les pays en développement) ou sous-estime (dans les pays industrialisés) l'importance de cette dimension production par rapport aux prétextes de l'activité. En essayant de répondre à ce questionnement, on se donne la possibilité d'esquisser de nouvelles pistes de développement pour l'AU et de distinguer les atouts et les inconvénients des différentes solutions, dont les jardins en bacs sur les balcons et sur les toits. En outre, la dimension production doit aussi être perçue à travers un prisme plus large de modification des habitudes alimentaires. L'obtention de légumes frais oblige certainement les populations visées par les projets d'aller chercher des compléments qu'ils n'auraient pas achetés autrement.

28 Dans le cadre de cet article, les données ont été particulièrement examinées en regard à la pauvreté financière de la population visée, mais d'autres formes de précarités, telles que la santé mentale, l'isolement, handicaps, l'immigration récente/choc culturel, sont aussi visées par les objectifs des interventions identifiées. Des enjeux auxquels doivent aussi faire face les organismes en AU.

29 Comme nous l'avons vu à Montréal, l'AU a réussi à prendre une place importante avec entre 14 000 et 17 000 personnes, dont environ 2 000 dans les jardins collectifs. Toutefois de nombreux défis pour le maintien et le développement de ses initiatives d'interventions restent présents. Ci-dessous nous en identifions trois qui nous semblent prioritaires :

30 Dans un premier temps la reconnaissance de ces initiatives comme des projets d'intervention pour le développement social et urbain des quartiers. Dans cet article différentes facettes ont été identifiées et analysées mais il reste encore du chemin à faire en terme d'évaluation des initiatives. Évaluation qui conduira à terme, jumelé à une représentation politique, à ce que les plans d'urbanisme tiennent compte de l'AU comme d'un élément clef de l'aménagement des quartiers défavorisés. Ce défi présent dans le cadre de l'AU à Montréal rejoint les mêmes préoccupations soulevées dans les villes des pays en développement (Mougeot, 2006).

31 Il va sans dire que le développement de l'agriculture se heurte aussi au potentiel d'utilisation du sol et aux types d'utilisation des terrains vacants (Bâtiments pour logements sociaux, logements locatifs, résidences ou appartements privés, commerce/industrie, équipement collectifs, parcs, etc.). En ce qui concerne le potentiel, 22 de 98 jardins du programme des jardins communautaire de la ville de Montréal nécessitent des interventions importantes afin de pouvoir autoriser la culture maraîchère, soit environ 20 % des jardins du programme de la Ville de Montréal. De nombreux espaces vacants (friches) dans les quartiers défavorisés sont certainement aussi impropres à la culture (contamination par les activités industrielles ou autres). Pour l'utilisation proprement dit, dans les quartiers avec une forte présence d'une

population économique défavorisée les espaces vacants sont très souvent revendiqués pour la construction de logements sociaux. Ainsi, l'utilisation des terrains vacants apportent son lot de défis qui doit être relevés, mais qui peut l'être en mettant en place des initiatives créatives, mettant de l'avant une approche pluridisciplinaire, pour un aménagement urbain inclusif des différents besoins dont l'AU. Dans une ville, l'espace, même pour l'AU, est parfois plus important que le sol proprement dit (Mougeot, 2006)

32 Finalement, l'organisation est certainement un défi à relever. Bien qu'un regroupement des jardins collectifs du Québec existe, les différentes initiatives en AU et leurs interventions restent isolées les unes des autres. Aucune évaluation conjointe de leur programme n'existe, les approches d'intervention sociale et éducative ne sont pas réellement discutées et partagées. Mais cela évolue après plus de 11 ans après la création du premier jardin collectif à Montréal (Action Communiterre). En ce qui concerne les jardins communautaires, ceux-ci sont des entités locales qui n'ont aucun lien direct entre eux. Au niveau de la Ville, il existe une table de concertation qui regroupe différents intervenant municipaux responsables de la gestion du programme. En outre, les jardins sont très souvent coupés des organismes sociaux des quartiers où ils sont implantés, réduisant du fait leur potentiel au niveau du développement social et éducatif. Ce morcellement fait en sorte que les outils développés par les différentes initiatives ne sont pas partagés.

Conclusion

33 Bien que les superficies disponibles pour l'agriculture soient moindres dans les villes et que celles se trouvant pourraient difficilement nourrir l'ensemble de la population d'une ville comme Montréal, une application multi-approche de la culture maraîchère en milieu urbain avec la culture en terre, en bacs sur des balcons et sur des toits et avec une intégration d'éléments à la verticale contribue certainement au développement social d'un quartier avec une population défavorisée. Sans être exclusif, les données présentées ici montrent que les initiatives sont inclusives socialement en favorisant une mixité au sein des jardins, évitant ainsi l'exclusion et la stigmatisation d'une population. En outre, cette mixité favorise l'entre-aide.

34 Les études sur l'AU, principalement effectuées dans les pays en développement, regardent généralement la question de l'insertion économique d'une tranche de la population urbaine (souvent les femmes) tandis qu'ici nous regardons les questions de sociabilisation et d'éducation qui sont certainement aussi présente dans ces projets. Ici, un seul jardin (La croisée) intervient sur la question de l'insertion économique. Il le fait par de la formation professionnelle et par la vente de paniers de légumes biologiques. Toutefois, dans différentes villes nord-américaine, dont Toronto et New York, la vente de légumes ou de produits transformés (conserves, confitures, etc) deviennent un des outils visant le développement économique de population vivant dans la de précarité.

35 En conclusion, il nous apparaît qu'une analyse croisée entre les initiatives dans les pays industrialisés et les pays en développement apporterait énormément à l'un et à l'autre, particulièrement dans les pays industrialisés où l'AU reste encore embryonnaire.

Remerciement

36 Les auteurs tiennent à remercier Kelly Krater, Mathieu Roy et Julie Richard d'Action Communiterre, Magdoula Oudjit de la Maison Quartier de Villeray, Delphine Marot et

Stéphane Bergeron de l'ACSA, Gratia Lapointe de Nutri-Centre Lassalle, Dominique Lacroix de Bouffe-Action de Rosemont, Denis Rousseau du jardin collectif La croisée.

37 Nous tentons aussi à remercier Jean-Marie Chapeau de Centraide, André Pedneault de la Ville de Montréal et Lucie Sauvé de Chaire du Canada en éducation relative à l'environnement de l'UQAM.

38 Cet article s'inscrit dans plusieurs projets de recherche, dont ceux de la Chaire du Canada en éducation relative à l'environnement qui inclut un programme de recherche afin de mettre en évidence les fondements, pratiques et enjeux « de l'expérience éducative » de deux jardins collectifs urbains et celui de l'Institut des sciences de l'environnement et de la Ville de Montréal portant sur le programme des jardins communautaires.

Bibliographie

Bhatt, V. et R. Kongshaug, 2005, Making the edible landscape : A study of urban agriculture in Montreal. Minimum Cost Housing Group. Montréal, McGill University : 87 p

Bobyns, J., 2004, « Reconstruction of Urban Space : Urban Agriculture Initiatives in Toronto and Kampala ». *Undercurrent*. vol. 1, p. 36-47.

Boston Natural Areas Network, 2008, learn about BNAN, En ligne : <http://www.bostonnatural.org/aboutus.htm>.

Boulianne, M., 2001, « L'AU au sein des jardins collectifs québécois : Empowerment des femmes ou "domestication de l'espace public" ? ». *Anthropologie et Sociétés*. vol. 25, no 1, p. 63-80.

Campbell, C.C., 1991, Food insecurity : A nutritional outcome or a predictor variable ? *J Nutr*, 121 :408-15.

CGTSIM, 2008, Carte de la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans de l'île de Montréal, [en ligne] http://www.cgtsim.qc.ca/pls/htmldb/f?p=105:39:3169319245331692::NO::P39_ID_NOUVELLE, LAST_PAGE :15207%2C34

Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable (CRAPAUD), 2010, Répertoire des initiatives en agriculture urbaine à Montréal.

Daclon Bouvier, N., 2001, « La dynamique sociale entourant les jardins communautaires : l'individu, le groupe et le jardin : le cas de Montréal ». Thèse de doctorat, Montréal, INRS-Urbanisation, culture et société, Université du Québec à Montréal, 149 p.

Daclon Bouvier, N., et G. Sénécal, 2001, « Les jardins communautaires de Montréal : Un espace social ambigu ». *Loisir et Société*. vol. 24, no 2, p. 507-529.

Ellis, F. et J. Sumberg, 1998, « Food production, urban areas and policy responses ». *World Development*. vol. 26, no 2, p. 213-225.

Gaston, K.J., R.M. Smith, K. Thompson et P.H. Warren, 2005, « Urban domestic gardens (II) : Experimental tests of methods for increasing biodiversity ». *Biodiversity and Conservation*. vol. 14, no 2, p. 395-413.

Heimlich R.E. et W.D. Anderson. 2001. Development at the Urban Fringe and Beyond : Impacts on Agriculture and Rural Land. US Dept. of Agriculture, Economic Research Service, Agricultural Economic Report No. 803, Washington, DC. Available online : <http://www.ers.usda.gov/publications/aer803/aer803.pdf>.

Heimlich, R. et D. Brooks, 1993, *Metropolitan growth and agriculture : Farming in the city's shadow*, (Agricultural Economic Report 619). U.S. Department of Agriculture Economic Research Service.

Izquierdo, J., 2007, « Urban agriculture : Urban farming against hunger ». *Appropriate Technology*. vol. 34, no 1, p. 15-17.

Milligan, C., A. Gatrell et A. Bingley, 2004, « 'Cultivating health' : Therapeutic landscapes and older people in northern England ». *Social Science and Medicine*. vol. 58, no 9, p. 1781-1793.

Mougeot, L.J.A., 1999, For Self-reliant Cities : Urban Food Production in a Globalizing South in For hunger-proof cities : Sustainable Urban Food Systems, M. Koc, R. MacRae, L. J.A. Mougeot and J. Welsh(Ed.), *CRDI*, 252 p.

Mougeot, L.J. A., 2006, *Cultiver de meilleures Villes : AU et développement durable* CRDI. Ottawa : Centre de recherches pour le développement international, 115 p.

Radimer K.L., C.M. Olson, C.C. Campbell, 1990, Development of indicators to assess hunger. *J Nutr*, 120 :1544-8.

Radimer KL, C.M. Olson, J.C. Greene, C.C. Campbell et J.P. Habicht, 1992, Understanding hunger and developing indicators to assess it in women and children. *J Nutr Educ*, 24(1) :36S-45S.

Reyburn, S., 2006, « Evaluation de la contribution de l'AU communautaire montréalaise à l'amélioration du cadre de vie ». Thèse présentée pour l'obtention du grade de Philosophiae doctor en Etudes urbaines, Montréal, Urbanisation, culture et société Université du Québec à Montréal, 229 p.

Sauvé, L., 1997, *Pour une recherche critique en éducation relative à l'environnement*. In Baudoux, C. et Anadon, M. *La recherche en éducation, la personne et le changement social*. Les Cahiers du LABRAPS - Laboratoire de recherche en administration et politiques scolaires, Université Laval, 23, p. 103-122.

Small, R., 2007, « Urban agriculture : Organic gardens bring hope to poor urban communities ». *Appropriate Technology*. vol. 34, no 1, p. 18-24.

Villemagne, C., 2005, « L'éducation relative à l'environnement en milieu communautaire urbain : un modèle théorique en émergence enrichi de l'exploration collaborative de pratiques éducatives ». Doctorat, Montréal, Rennes, Université du Québec à Montréal ; Université de Rennes 2, xviii, 409 f. p. En ligne. <<http://accesbib.uqam.ca/cgi-bin/bduqam/transit.pl?&noMan=24576602>>. Consulté le 31 janvier 2008

Warren, P.S., S.B. Lerman et N.D. Charney. 2008. « Plants of a feather : Spatial autocorrelation of gardening practices in suburban neighborhoods ». *Biological Conservation*. vol. 141, no 1, p. 3-4.

Notes

1 De manière très générale, on peut décrire l'AU, aussi bien à l'intérieur qu'en périphérie d'une zone urbaine, comme étant l'élevage d'animaux et la culture de plantes et d'arbres dont le produit est comestible ou non, de même que la transformation et la commercialisation des produits qui en sont tirés, lesquels sont destinés au marché urbain (Smit et al., 1996 ; Mougeot , 1999).

2 Insécurité alimentaire La notion fondamentale d'insécurité alimentaire peut être vue simplement comme la non-satisfaction des besoins alimentaires essentiels, mais cette notion renferme aussi des questions de la qualité des aliments, des question d'ordre sociale, psychologique dans le cadre d'un processus géré par les individus (Radimer et al., 1992, 1991 ; Campbell et al., 1991).

3 Justice alimentaire – La justice alimentaire part de la conviction que l'accès à des aliments "santé" est un droit humain et que l'absence d'un accès à la nourriture dans une communauté est un indicateur d'une carence matérielle. Le concept de justice alimentaire va au-delà des services directs et le plaidoyer social, car il appelle a des réponses socialement organisées (comme les jardins communautaires ou collectifs) pour un problème de sécurité alimentaire – réponses qui proviennent du niveau local et sont coordonnées à une telle échelle spatiale.

4 Financé par un programme de Centraide

5 Statistique Canada estime, en utilisant la mesure sur le panier de consommation, qu'un revenu de 21 196\$ ne permet pas la subsistance et l'inclusion sociale des personnes. De plus, le seuil de faible revenu, pour un couple sans enfant et de 21 196\$ pour un couple avec un enfant (Statistique Canada, 2000).

6 Il s'agit d'Action Communiterre dans NDG et la Maison de Quartier dans Villeray

7 Le terme politique est ici compris comme un processus de changement social, visant à changer les rapports de pouvoirs établis.

Table des illustrations



Titre	Figure 1. Les différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'AU en terme de développement économique, social et environnemental.
URL	http://vertigo.revues.org/docannexe/image/10436/img-1.jpg
Fichier	image/jpeg, 28k

Pour citer cet article

Référence électronique

Eric Duchemin, Fabien Wegmuller et Anne-Marie Legault, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, mis en ligne le 24 septembre 2010, consulté le 04 janvier 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/10436> ; DOI : 10.4000/vertigo.10436

Auteurs

Eric Duchemin

Professeur associé et chargé de cours, Institut des sciences de l'environnement Université du Québec à Montréal, Succ. Centre-Ville, C.P. 8888, Montréal, Québec, Canada, H3C 3P8, courriel : duchemin.eric@uqam.ca

Articles du même auteur

Manifeste pour une sortie de crise par l'écologie [Texte intégral]

Paru dans *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Débats et Perspectives

La participation communautaire pour définir la ville viable : questionnement sur l'appropriation de l'espace urbain [Texte intégral]

Paru dans *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 11 Numéro 3 | décembre 2011

Les petits États et territoires insulaires face aux changements climatiques : vulnérabilité, adaptation et développement [Texte intégral]

Paru dans *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10 Numéro 3 | décembre 2010

Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires [Texte intégral]

Paru dans *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10 numéro 2 | septembre 2010

Éthique et environnement à l'aube du 21^{ème} siècle : la crise écologique implique-t-elle une nouvelle éthique environnementale ? [Texte intégral]

[texte introductif]

Paru dans *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10 Numéro 1 | avril 2010

Ville et Environnement : impacts et défis autour de la spécialisation et requalification des espaces urbains [Texte intégral]

[texte introductif]

Paru dans *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 9 Numéro 2 | septembre 2009

Tous les textes...

Fabien Wegmuller

Étudiant maîtrise en sc. de l'environnement Institut des sciences de l'environnement Université du Québec à Montréal, Succ. Centre-Ville, C.P. 8888, Montréal, Québec, Canada, H3C 3P8

Articles du même auteur

Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires [Texte intégral]

Paru dans *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10 numéro

2 | septembre 2010

Anne-Marie Legault

Étudiante maîtrise en sc. de l'environnement, Chaire du Canada en éducation relative à l'environnement, Institut des sciences de l'environnement Université du Québec à Montréal, Succ. Centre-Ville, C.P. 8888, Montréal, Québec, Canada, H3C 3P8

Droits d'auteur

© Tous droits réservés